

COMPTE-RENDU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES – ASSEMBLEE GENERALE SAFHEC 2014

REMERCIEMENTS à Monsieur Jean-Michel DAGNIAUX Maire d'APREMONT pour le prêt de la salle.

REMERCIEMENTS à Ladislav FOLTAN.

REMERCIEMENTS également à toutes les personnes présentes ou représentées.

Le Président constate que le quorum est atteint et aborde les différents sujets :

AGREMENT ASSOCIATION. (Remerciements)

Cette année nous avons été dans l'obligation de faire un dossier pour une demande d'agrément. A la demande du ministère de l'intérieur par l'intermédiaire de Mr le Préfet tous les agréments des associations loi 1901 ont été supprimés.

Il a été nécessaire de refaire une mise à jour en 3 exemplaires des dossiers d'agrément. Travail fastidieux et pas évident à faire, surtout retrouver dans les archives les éléments demandés.

Je remercie très sincèrement Laurette PARIS qui a rempli cette tâche et qui l'a menée à bien puisque nous avons retrouvé notre agrément ce qui est indispensable pour toute démarche et surtout en cas de recours judiciaire.

ACTIONS: Ci-dessous dossiers suivis par la SAFHEC

GRT gaz, Arc de Dierey.

Les travaux avancent rapidement dans la Plaine du Valois (La cadence étant d'1 km par jour). Arrêt avant l'Oise et reprise à hauteur de Villeneuve/Verberie. Il est envisagé de faire cet aménagement d'un seul tenant lors de la traversée de l'Oise. Beaucoup de précautions prises pour préserver les milieux notamment les zones humides (batraciens) de Pontpoint.

RESEAU FERRE DE France (liaison ferroviaire Roissy-Picardie) :

Cette portion de voie ferrée doit traverser le massif forestier de Chantilly entre la gare de Chantilly et celles de Fosses-Survilliers, Orry la Ville et Coye la Forêt. Elle coupe sur toute sa longueur le seul biocorridor qui permet à la faune de circuler en forêt de Chantilly, allant de l'Oise via le Val d'Oise. Le souhait exprimé par les associations et fédérations de chasseurs était la réalisation d'un passage supérieur de très grande largeur entre la gare d'Orry et Coye la Forêt. Au début, ce projet prévoyait la création d'une 4^{ème} ligne. Celle-ci est abandonnée. Conséquence, Réseau Ferré de France annonce que la création d'un passage n'est pas nécessaire puisque l'on reste à 3 voies, donc aucun aménagement sur le tronçon forestier.

Un courrier cosigné par le ROSO, Ste Vénérie, Arc Forestier, Safhec, chasseurs Oise et Val d'Oise a été transmis au Ministre des Transports et de l'Environnement pour dénoncer cette décision. Nous avons reçu récemment une réponse du Réseau Ferré de France qui ne fait que confirmer sa

position, se référant aux statistiques d'accidents avec la grande faune sur le tracé (3 collisions sur les 2 dernières années).

AIRE DE GRAND PASSAGE (Senlis) :

Le choix retenu par la Mairie de Senlis d'un terrain au bord de la forêt d'Halatte, s'il n'est pas dans l'axe même du biocorridor, était loin d'être judicieux car trop proche du couloir écologique et de la forêt. Un recours était lancé par l'association de Villevert, la commune d'Aumont et certains habitants de Chamant.

Le Tribunal Administratif a statué sur le fait que cet emplacement n'est pas adapté pour cet aménagement, dossier retoqué. Nous sommes en attente d'une décision de la Mairie de Senlis sur la possibilité de faire appel.

SANEF :

Visite sur le terrain à Thiers/Thève avec ONF, PNR, Fédération Chasseurs, Safhec (Pont aux Biches) pour étudier les possibilités de mini aménagements afin de retrouver la fonctionnalité de ce passage.

Comme indiqué dans notre bulletin, une caméra infrarouge a été installée. A déclenchement automatique elle visionne les éventuels passages de la faune. Financée par la SANEF, cette installation est gérée par les techniciens de la Fédération qui reçoivent les informations en temps réel. Pas de passage pour le moment. Nous continuons les démarches pour la création d'un ecopont « Buttes aux Gens d'Armes » et sans oublier la création d'un autre à la hauteur d'Ognon-Barbery pour les échanges Ermenonville-Halatte.

PNR :

Travaille au renouvellement de la charte prévue en 2016 et confronté actuellement à son approbation ou non par les nouvelles ou anciennes municipalités. Si une extension peut se faire sur Verberie, St Waast, d'autres communes du plateau Valois sont en retrait : Versigny, Trumilly Rosières etc qui ont donné une fin de non recevoir auprès du PNR.

ETAT, Région, Département instaurant les conditions nécessaires pour un développement urbanistique (10 000 logements dans le sud de l'Oise) il est difficile et inacceptable d'engendrer un partenariat avec ces structures pour mettre en place une charte capable de maintenir l'appétit des promoteurs sur notre région.

Pour les 10 ans de sa création le PNR prévoit une animation qui sera annoncée prochainement

Dossier : ORMOY-VILLERS :

Suite aux dernières élections, l'ouverture de la carrière dans le Bois du Roi et le traitement des déchets de classe II semblent compromis. En effet la nouvelle municipalité doit faire une modification de son PLU afin de contrecarrer ce projet. En annulant l'installation de nouvelles

infrastructures Ormoy ne donne plus accès au futur site industriel. A rappeler que 80% de ce projet se situe sur Peroy les Gombries qui a conservé son ancienne municipalité.

L'incompatibilité entre ce projet et celui de la Trame verte Ormoy/Mareuil est dénoncé. Tout cela a engendré une discorde très marquée entre les communautés de Communes du Pays de Valois. Pétition en ligne toujours en cours par l'intermédiaire du ROSO.

Départementale BASSE AUTOMNE :

Pour éviter les engorgements routiers il est prévu la création d'une nouvelle route d'Estrée St Denis jusqu'à la RN 2, traversée de St Sauveur/Béthisy déviation Crépy.

Ce projet a un impact très fort sur les échanges inter-forestiers entre Compiègne/Halatte, Compiègne/Mont Cornon/Bois du Roi.

Devant les ébauches du projet le cabinet d'études a été alerté sur ces conséquences. Il a été soulevé également l'utilité de revoir le développement de la ligne de chemin de fer Verberie/Crépy pour aider la fluidité de ce secteur et assurer la liaison avec Roissy.

NR 2 :

La mise à 4 voies suit son cours. Les premiers travaux pour le futur aménagement du biopont sont commencés mais les problèmes économiques actuels mettent un frein et ne favorisent pas la création. Paul Tombal suit de très près ce dossier et a un contact permanent avec les décideurs de l'Aisne notamment.

S.R.C.E (schéma régional de cohérence écologique) :

Les travaux du collectif et l'excellent travail de Paul et Gérard Tombal sur le sujet des biocorridors en Picardie ont servi de base pour la création de ce schéma. La concertation n'est pas terminée et on constate un ralentissement, (pour mémoire rappelons qu'il a été adopté depuis 1 an en Ile de France, Val d'Oise).

On dénonce et on regrette les pressions du Conseil général sur les communes pour qu'elles ne tiennent pas compte dans leur PLU des directives du S.R.C.E et des travaux à réaliser pour le maintien ou la création de ces passages.

Le monde agricole et le lobbying conséquent et hyper important des carriers, insistent sur la limitation des contraintes auprès des décideurs régionaux pour développer leur exploitation.

Lors de la dernière réunion à Amiens et après les pressions des Chambres d'Agriculture départementales et régionales, 16 cœurs de natures ont été abandonnées ainsi que les trames vertes qui les reliaient !

Déplacement des passages faunes qui doivent s'adapter à tout aménagement. C'est une remise en question du Grenelle II de l'environnement.

BIOCORRIDORS PICARDS :

Diverses associations regroupées dans un collectif ont fait un travail de cartographies et inventaires sur les biocorridors de l'Isle Adam à Laon. Ceci a été présenté aux responsables départementaux, régionaux et nationaux. Il en a découlé un documentaire en collaboration avec

FR3, TV Campagne, Seasons. Cette projection de 52 mm expose très concrètement tous les enjeux pour la défense de la faune à travers les biocorridors. En tant que Président de la SAFHEC, j'ai pu exposer notre point de vue. Les séquences animalières ont été réalisées par l'Association « Objectif Nature » Président Alain Jabin.

Le collectif a choisi 3 références passages faune : Thiers, TGV Nord Baron, RN2 Villers Cotterêts, pour remise en état, réhabilitation et mettre en place un suivi afin de démontrer l'importance de ces fonctionnalités.

Un argumentaire existe pour aider à la remise en état ou à la création d'un biocorridor.

C.D.C.F.S :

Gros problème actuellement sur la transmission des dossiers pour étude avant la commission. En effet, soit nous les recevons par Internet et la plupart impossible à ouvrir, ou dernièrement remis en début de séance. On comprendra aisément que ceux-ci comportant une série de chiffres et de décisions à prendre, nous sommes dans l'incapacité de réagir au mieux suivant le cours des discussions. Nous sommes intervenus auprès du Préfet.

Quelques chiffres indicatifs sur les prélèvements faune dans le département : (dernière campagne)

ATTRIBUTIONS :	REALISATIONS :
- 5 700 chevreuils	70% des attributions dans tout le département
- 900 cerfs	64% des attributions dans tout le département

Pour info en 2000 on prélevait :

- 6 500 chevreuils
- 800 cerfs et biches

Avec une pointe en 2008 de 1 200 cerfs.

Pour le sanglier : 4 500 prélèvements

Pour info en 1994 : à peine 2000 avec une pointe en 2007 à 6 700 sangliers.

DEGÂTS SUR CULTURES GRANDE FAUNE : En surface ce qui n'est pas représentatif

Pour les deux massifs Chantilly et Halatte : 55,5 ha pour le cerf

107,5 ha pour le sanglier

Ermenonville : 30,0 ha pour le cerf
50,0 ha pour le sanglier

Les dégâts sur tout le département :

144 ha pour le cerf et 360 ha pour le sanglier qui représentent avec frais d'estimation à 548 800 euros de dégâts. Répartis ainsi :

1,20% Chevreuil 23,30% Cerfs 75,45% Sangliers

Si pour le monde agricole ces dégâts semblent acceptables il n'en est pas moins que certains points noirs sangliers sous haute surveillance. Il n'en est pas de même pour les forestiers privés et l'ONF. Les premiers faisant pression pour que les dégâts soient payés, quant à l'ONF bien que plus modérée se sert comme modèle de la gestion forêt d'Halatte pour l'étendre sur Compiègne/laigue et sur l'ensemble du département, où la population leur semble trop élevée.

COMPTAGES ET PLANS DE CHASSE :

Cette année les comptages nocturnes cervidés se sont passés sur les 3 forêts. Comme d'habitude la SAFHEC a participé. Ces indices ont servi de base au plan de chasse. Nous souhaiterions qu'un débriefing soit réalisé à l'issue de ces comptages pour trouver un accord sur les chiffres à retenir (problème Halatte)

HALATTE –

Il a été retenu : 140 animaux chiffre contesté car il semblerait qu'il y ait eu double comptage (Mont Pagnotte) alors que les autres soirs on décompte : 110 animaux.

Ce qui représente une légère hausse par rapport à la saison passée : 90 animaux. Ce qui est logique puisque le plan de chasse sur Halatte l'an passé a été réalisé à 50% et alors les attributions étaient de 32 animaux, la prochaine proposition est de 47% soit une augmentation de 47%. En contradiction avec l'ONF qui souhaite revenir à une densité acceptable sur ce massif considérant que le cerf ne causait pas de dégâts majeurs. Par contre le développement du cheptel chevreuil pose problème.

Comme expliqué précédemment, n'ayant pas eu les dossiers en temps et en heure, nous n'avons pas eu la possibilité de contester cette hausse non justifiée demandée par la Fédération, pris dans les discussions de la réunion.

Nous avons demandé au Préfet de voir les attributions à la baisse. Il nous a été répondu « Nous comptons sur la clairvoyance des chasseurs d'Halatte afin de démontrer comme ils l'ont déjà fait, la rigueur sur les prélèvements de la prochaine saison et de se tenir au minima souhaité et protéger les quelques grands cerfs encore présents » !

ERMENONVILLE –

Au meilleur soir il a été retenu : une pointe de 250 animaux pour info en 2012 : on en comptait 113.

Donc hausse du cheptel cervidés avérée. On peut déplorer la mauvaise répartition sur ce massif. Quasi vide en domaniale et au nord de la forêt allant de Mont L'Evêque, Montagny, Ste Félicité, la majorité se trouvant dans la partie sud du massif et bois de St Laurent en Seine et Marne.

Le plan de chasse de la saison passée étant réalisé à 45% les attributions pour la prochaine sont en légère augmentation : 82 animaux environ 15% en plus sur saison précédente.

Problème Vallière !

CHANTILLY –

Il a été retenu toujours au meilleur soir : 290 animaux (Haute Pommeraye) et la moyenne sur les 3 soirs : 240 alors qu'en 2012 il en était comptés 310

Ce qui fait ressortir une baisse du cheptel ce qui est en corrélation avec le but recherché. On peut s'étonner de voir une réalisation de 65% sur les attributions de l'an passé aux vues de la population. Les attributions de la saison prochaine sont de : 312 animaux légère baisse par rapport à la précédente campagne.

CHIFFRES VAL D'OISE pas encore définitifs mais en principe moins de 15%

Il est prévu l'organisation d'un colloque départemental sur le cerf dans nos massifs afin d'aborder les problèmes causés par celui-ci. Il est regrettable de ne pas suivre l'Aisne, Val d'Oise et Seine et Marne qui ont mis en place une gestion qualitative ce qui permet une protection minimale d'animaux « d'âge » afin d'éviter de voir ce que l'on peut découvrir lors de l'exposition de trophées.

Pour revenir par quelques mots sur Trame Verte et Bleue au sujet grande faune, il est difficile à comprendre leur intérêt dans leur mise en place, alors que les pressions sont faites par la Fédération et les forestiers privés pour éradiquer le cerf qui traverse l'Oise venant de Chantilly via Pays de Thelle et arrive Bois de St Michel.

Il faut que l'on nous explique... !!! On peut remarquer qu'à travers la gestion des cervidés, la réalisation des mâles est nettement mieux faite que celle des biches. Nos chasseurs sont toujours très attirés par les trophées et surtout quand ceux-ci sont importants et sans tenir compte de l'âge de ceux-ci.

ONF : Présentation futur plan d'aménagement forêt d'Ermenonville-Domaine de Chaalis :

Plan d'aménagement 2015/2034. Etude menée par l'ONF et financée par le PNR.

Il a été procédé à un recensement des landes, mares, vieux bois avec cortège d'insectes et oiseaux liés à ces milieux.

48 mares devraient être réaménagées en vue d'une bonne fonctionnalité. Le Haut de Chaumes serait une réserve biologique dirigée avec un maillage de vieux bois d'environ 140 ha.

La gestion forestière vis-à-vis du Pin sylvestre très présent est impactée pour une récolte des résineux d'un âge équivalent et non mûre. Ceci est lié aux reboisements suite aux incendies après guerre qui avait saccagé la moitié de la forêt.

Les récoltes pour les années à venir se feront presque uniquement sur le feuillus. Les grands chênes vont disparaître au fur et à mesure.

Il est prévu une génération et plantation dans les 20 ans à venir de 28 ha/an en privilégiant une génération naturelle sur 84% de la surface. A long terme disparition du hêtre en forêt d'Ermenonville essence non adaptée et promotion du chêne sessile. Sur 180 ha gestion plus douce, réseau landes/mares.

Nous sommes intervenus auprès de l'ONF pour certains arbres remarquables ou en passe de le devenir afin de les préserver et qu'ils ne passent pas dans les dents voraces des tronçonneuses.

Il sera fait une présentation définitive de ce plan de gestion.

Le Président demande si des personnes souhaitent intervenir en posant des questions. Ceci n'étant pas le cas le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.

Le Président passe la parole au trésorier pour le rapport financier (Ci-joint). A la lecture de celui-ci aucune question ce rapport est voté à l'unanimité.

Le Président propose de ne pas augmenter la cotisation ce qui est adopté à l'unanimité.

Le Président fait état du renouvellement du conseil d'administration et demande s'il y a des candidatures.

Le Président demande si les participants veulent un vote secret par personne proposée ou un vote global, cette dernière solution est adoptée à l'unanimité.

Après énoncé des noms des futurs administrateurs cette liste (ci-joint) est adoptée à l'unanimité.

Fait à Senlis le 13 Juin 2014

Le Président :

Le secrétaire :